

CWS/8/6 REV.

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 octobre 2020

# Comité des normes de l’OMPI (CWS)

**Huitième session**

**Genève, 30 novembre – 4 décembre 2020**

PROPOSITION RELATIVE À LA RÉVISION DE LA NORME ST.26 DE L’OMPI (TÂCHE N° 44)

*Document établi par le responsable de l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences*

### RAPPEL

1. L’Équipe d’experts chargée du listage des séquences a été créée par le Comité des normes de l’OMPI (CWS) à sa première session, tenue en octobre 2010, afin de mener à bien la tâche n° 44 (voir le paragraphe 29 du document CWS/1/10) :

“Établir une recommandation concernant la présentation des listages des séquences de nucléotides et d’acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l’OMPI. La proposition relative à l’établissement de cette nouvelle norme de l’OMPI devrait être assortie d’une étude de l’incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l’OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25.”

1. L’équipe d’experts a également été priée :

“de coordonner ses travaux avec l’organe compétent du PCT en ce qui concerne l’incidence éventuelle de ladite norme sur l’annexe C des Instructions administratives du PCT.”

1. L’Office européen des brevets (OEB) s’est vu confier le rôle de responsable de l’équipe d’experts, et la nouvelle norme de l’OMPI, intitulée ST.26, a été officiellement adoptée lors de la reprise de la quatrième session du CWS (CWS/4BIS) en mars 2016.
2. Compte tenu de la recommandation concernant les dispositions transitoires relatives au passage de la norme ST.25 à la norme ST.26 présentée par l’équipe d’experts (voir l’annexe au document CWS/5/7 Rév.1), le CWS, à sa cinquième session tenue en mai et juin 2017, est parvenu à un accord sur les éléments suivants (voir le paragraphe 44 du document CWS/5/22) :
   1. le scénario dit du “big bang” comme option de transition (tous les offices de propriété intellectuelle opèrent la transition de manière simultanée);
   2. la date de dépôt international comme date de référence; et
   3. janvier 2022 comme date de transition.
3. À la cinquième session du CWS, le Bureau international a en outre fait le point sur l’état d’avancement d’un outil d’édition et de validation de la norme ST.26 de l’OMPI. Il a informé le CWS qu’à la demande des offices de propriété intellectuelle, il entendait élaborer le nouveau logiciel commun. Celui-ci devait permettre aux déposants de préparer les listages des séquences et de vérifier qu’ils étaient conformes à la norme ST.26 de l’OMPI, dans la mesure pouvant être déterminée informatiquement. Ce logiciel devait également faciliter le traitement des demandes contenant un listage des séquences par les offices de propriété intellectuelle (voir le paragraphe 47 du document CWS/5/22).
4. À ses cinquième et sixième sessions, le CWS a approuvé de nouvelles révisions de la norme ST.26 de l’OMPI qui constituent les versions 1.1 et 1.2 (voir le paragraphe 41 du document CWS/5/22 et le paragraphe 112 du document CWS/6/34).
5. À sa sixième session tenue en octobre 2018, le CWS a approuvé une description modifiée de la tâche n° 44 qui est libellée comme suit (voir le paragraphe 110 du document CWS/6/34) :

“Fournir un appui au Bureau international en communiquant les besoins et le retour d’information des utilisateurs sur l’outil d’édition et de validation de la norme ST.26; fournir un appui au Bureau international pour les révisions à apporter en conséquence aux Instructions administratives du PCT; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l’OMPI.”

1. À sa septième session tenue en juillet 2019, le CWS a approuvé une nouvelle révision de la norme (voir le paragraphe 133 du document CWS/7/29).
2. À sa septième session, le CWS a également examiné un rapport sur la tâche n° 44 (voir le document CWS/7/13). S’agissant de la traduction des qualificateurs en texte libre, le CWS a observé que “(…) la traduction des qualificateurs en texte libre, qui font partie du listage des séquences conforme à la norme ST.26, reste l’une des questions en suspens pour la norme ST.26 et aura une incidence sur les modifications nécessaires du cadre juridique du PCT” (voir le paragraphe 127 du document CWS/7/29). Il a pris note de la proposition de l’équipe d’experts visant à classer les 51 qualificateurs en texte libre qui figurent dans l’Annexe I de la norme ST.26 comme étant soit “indépendants de la langue”, soit “dépendants de la langue”. Le CWS a également noté que l’équipe d’experts allait lui présenter une première version de la nouvelle Annexe I au troisième trimestre de 2019, et qu’une version finale de cette annexe lui serait soumise pour examen à sa huitième session (voir le paragraphe 130 du document CWS/7/29).
3. À sa septième session, le CWS a en outre étudié un rapport sur l’état d’avancement de l’outil de listage des séquences de l’OMPI (voir le document CWS/7/15). Il a pris note du contenu du document, et notamment du nom officiel du logiciel commun concernant la norme ST.26, qui est “WIPO Sequence”. Il a aussi encouragé les offices de propriété intellectuelle et les utilisateurs à mettre à l’essai la version officielle de l’outil lorsqu’elle serait disponible au cours du second semestre de 2019 et à envoyer des informations en retour au Bureau international (voir le paragraphe 135 du document CWS/7/29). Le CWS a en outre demandé au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à fournir au Bureau international, en 2019, leurs plans de mise en œuvre pour le passage à la norme ST.26 de l’OMPI (voir le paragraphe 138 du document CWS/7/29).

### RAPPORT SUR L’ÉTAT D’AVANCEMENT DES TRAVAUX

1. À la septième session du CWS, l’équipe d’experts s’est réunie pour débattre de questions en suspens, et en particulier des programmes de mise en œuvre des offices de propriété intellectuelle, de la traduction des qualificateurs en texte libre dans la norme ST.26 et des questions restantes concernant le logiciel “WIPO Sequence”.
2. La révision de la norme ST.26 de l’OMPI, telle qu’acceptée par le CWS à sa septième session (voir le paragraphe 7 ci-dessus) a été publiée sous le numéro de version 1.3 en septembre 2019.
3. À la suite de la septième session du CWS, l’équipe d’experts a mené des débats sur un wiki et s’est réunie en ligne à cinq reprises pour débattre des révisions ultérieures de la norme ST.26 de l’OMPI afin de présenter des propositions pour approbation à la huitième session du CWS. Deux points importants ont notamment été examinés : la possibilité de fournir des qualificateurs en texte libre dans une autre langue que l’anglais, et les formats autorisés pour désigner un emplacement de caractéristique, compte tenu des demandes de certains fournisseurs de bases de données comme UniProt.
4. En octobre 2019, le Bureau international a diffusé la circulaire C.CWS 128 invitant les offices de propriété intellectuelle à lui communiquer leurs plans de mise en œuvre pour le passage à la norme ST.26 de l’OMPI. Vingt-deux offices ont répondu et quatre offices avaient déjà fourni ces informations auparavant. En réponse à cette circulaire, les offices ci-après ont publié leur feuille de route : Centre national de la propriété intellectuelle (Belarus), Institut national de la propriété industrielle (Brésil), Ministère du Développement économique et du Commerce de l’Ukraine, Département de la propriété intellectuelle, Office de la propriété industrielle de la République slovaque, Office de la propriété industrielle de la République tchèque, Office de la propriété intellectuelle de la Nouvelle-Zélande, Office de la propriété intellectuelle de la République de Serbie, Office de la propriété intellectuelle du Canada, Office espagnol des brevets et des marques, Office finlandais des brevets et de l’enregistrement, Office hongrois de la propriété intellectuelle, Office national de la République de Lituanie, Office suédois des brevets et de l’enregistrement, Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent) et Surintendance du Commerce et de l’Industrie (Colombie).
5. À la vingt-septième Réunion des administrations internationales du PCT, qui s’est déroulée en février 2020, le Bureau international a présenté un document sur la mise en œuvre de la norme ST.26 de l’OMPI (voir le document PCT/MIA/27/8). Ce document contenait des informations actualisées sur la manière dont le logiciel “WIPO Sequence” allait traiter le texte libre dépendant de la langue dans un listage des séquences. Les participants à la réunion ont recommandé au Bureau international de mener des consultations avec l’équipe d’experts afin de déterminer quelles options techniques devaient être utilisées pour le texte libre dépendant de la langue, compte tenu du fait qu’une proposition serait être présentée au Groupe de travail du PCT à sa prochaine session (voir le paragraphe 92 du document PCT/MIA/27/16, qui figure en annexe du document PCT/WG/13/2 Rev.).
6. L’Équipe d’experts s’est réunie en ligne en juillet 2020 pour examiner les projets de révision du règlement d’exécution et des instructions administratives du PCT. Il sera nécessaire de modifier le règlement d’exécution du PCT ainsi que le texte principal et l’Annexe C des instructions administratives pour que les demandes internationales comportant des listages de séquences conformes à la norme ST.26 de l’OMPI puissent être déposées et traitées à partir du 1er janvier 2022. Selon la norme ST.25 de l’OMPI, les dispositions de l’Annexe C relatives au dépôt de listages de séquences devraient rester en vigueur jusqu’au 31 décembre 2021.
7. À sa treizième session tenue du 5 au 8 octobre 2020, le Groupe de travail du PCT a examiné les propositions de modification du règlement d’exécution du PCT figurant en annexe du document PCT/WG/13/8. Il a approuvé ces modifications en vue de les soumettre à l’Assemblée du PCT pour examen à sa prochaine session, qui aura lieu dans le courant du premier semestre de 2021 (voir le paragraphe 5 du document PCT/WG/13/14). Le Bureau international poursuivra ses travaux sur les modifications des instructions administratives et ses consultations avec les offices au moyen d’une circulaire du PCT de sorte que les dispositions juridiques puissent entrer en vigueur au 1er janvier 2022.

### PROPOSITION DE RÉVISION DE LA NORME ST.26 DE L’OMPI

1. Dans le cadre de la tâche n° 44, l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences a rédigé une proposition de révision de la norme ST.26 de l’OMPI. La version révisée de cette norme (version 1.4) est jointe en annexe au présent document. Le CWS devrait prendre note des principales modifications suivantes :
   1. l’intégration dans la DTD de nouveaux éléments de données liés à l’emploi de qualificateurs en texte libre pour faciliter la mise en œuvre de la norme ST.26 de l’OMPI selon le PCT ou selon des procédures nationales;
   2. l’indication des qualificateurs en texte libre qui sont obligatoires et dépendants de la langue;
   3. la mise à jour de l’Annexe I pour assurer sa cohérence avec la nouvelle version 10.9 de la définition du tableau des caractéristiques INSDC;
   4. l’ajout d’une table des matières propre à l’Annexe VI pour faciliter la navigation;
   5. le remplacement de l’expression “identification de la première revendication de priorité dans la demande” par “identification de la première demande contenant une revendication de priorité” dans un listage des séquences; et
   6. la mise à jour du descripteur d’emplacement pour correspondre au format des emplacements de la base de données UniProt.
2. Le CWS est invité à examiner la proposition de révision de la norme ST.26 qui est jointe en annexe au présent document. Dans ce texte, les propositions d’ajout sont surlignées en jaune et les propositions de suppression sont surlignées en violet.

### DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL “WIPO SEQUENCE”

1. S’agissant du développement du logiciel “WIPO Sequence”, l’équipe d’experts a participé à tous les sprints de développement agile, en faisant part de nouveaux besoins ou en affinant les besoins existants, et en testant le fonctionnement des versions intermédiaires déployées. Le Bureau international a lancé la version 1.0.0-beta du logiciel sur le site Web de l’OMPI en novembre 2019. La dernière version en date de cet outil, qui est la première version stable, est disponible à l’adresse suivante : <https://www.wipo.int/standards/en/sequence/>. Les offices sont invités à participer à ce développement en testant à la fois la version locale pour PC du logiciel “WIPO Sequence” et l’outil de validation “WIPO Sequence Validator”.
2. Le Bureau international lancera de nouveaux travaux de développement du logiciel pour prendre en compte les propositions d’amélioration formulées par les membres de l’équipe d’experts au cours de la phase de développement précédente; cette étape est appelée projet d’amélioration du logiciel “WIPO Sequence”. Ces améliorations permettront en particulier de prendre en charge les qualificateurs en texte libre dans une autre langue que l’anglais et d’intégrer les mises à jour les plus récentes de la norme ST.26 de l’OMPI. La deuxième version stable, qui est la version 2.0.0, devrait être publiée en juillet 2021.

## FORMATION À LA NORME ST.26 DE L’OMPI ET AU LOGICIEL “WIPO SEQUENCE”

1. Pour aider les offices et les déposants à utiliser la norme ST.26 et les outils du logiciel “WIPO Sequence”, le Bureau international envisage d’organiser un ensemble de formations en ligne en collaboration étroite avec l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences. Pour que les contenus des formations proposées soient pertinents, les offices sont invités à informer le Bureau international des besoins de formation de leur personnel et des déposants avant la fin de 2020. Le Bureau international établira un calendrier des formations en janvier 2021 en tenant compte des besoins ainsi exprimés.

### PLAN DE TRAVAIL

1. L’équipe d’experts a notamment prévu les tâches suivantes dans son plan de travail :

* travailler sur toute autre révision de la norme ST.26 de l’OMPI, selon que de besoin, afin de faciliter davantage la mise en œuvre de cette norme par les offices et les déposants;
* fournir un appui au Bureau international en continuant de participer au développement et aux tests du logiciel “WIPO Sequence”, et en contribuant aux formations concernant ce logiciel et la norme ST.26 de l’OMPI; et
* encourager les offices de propriété intellectuelle qui n’ont pas encore transmis au Bureau international une feuille de route pour le passage de la norme ST.25 à la norme ST.26 à indiquer comment ils entendent s’acquitter de cette tâche avant le 1er janvier 2022.

1. *Le CWS est invité :*
2. *à prendre note des dispositions du présent document et du plan de travail de l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences;*
3. *à examiner et approuver la proposition de révision de la norme ST.26 de l’OMPI telle que présentée aux paragraphes 18 et 19 ci-dessus et figurant en annexe du présent document;*
4. *à prendre note du fait que le Bureau international entend organiser des formations en ligne concernant à la fois la norme ST.26 de l’OMPI et le logiciel “WIPO Sequence”, et à inviter les offices de propriété intellectuelle à communiquer au Bureau international leurs besoins en matière de formation, comme indiqué au paragraphe 22; et*
5. *à encourager les offices de propriété intellectuelle à communiquer leur plan de passage de la norme ST.25 à la norme ST.26, comme indiqué au paragraphe 23 ci-dessus.*

[L’annexe suit]